

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : PATRIMOINE IMMOBILIER – Réaménagement de la crèche Pirouette - Convention avec la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Le réaménagement de la crèche Pirouette, bâtiment municipal, est en cours de réalisation et est cofinancé par la Ville de Bayonne et par la Caisse d'allocations familiales qui gère l'établissement.

Cette opération résulte de discussions engagées avec la CAF depuis plusieurs années et est menée en accord total avec cet organisme.

Aujourd'hui, en complément des travaux sur le bâtiment, et pour une livraison à la même échéance de septembre 2011, la CAF souhaite lancer un programme complémentaire de travaux concernant la cour (notamment la réfection totale du sol, la modification de clôture, l'installation d'un nouveau jeu) qu'elle s'engage à financer intégralement à hauteur de 119 100 €.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention établie dans ce sens et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.